

## Conditions générales Urbex-Start

### **Garantie de résultat**

Le contenu de la formation vise à donner des techniques, astuces et conseils sur la pratique de l'urbex. La consultation seule de ces contenus n'est pas un gage d'amélioration ou de réussite d'une exploration. Une mise en application responsable et consciente des principes transmis dans la formation est nécessaire pour percevoir une progression. À cet effet, l'Acheteur s'engage à respecter ce principe et à mettre en œuvre tous les efforts nécessaires pour garantir sa progression.

La formation regroupe de nombreuses techniques et astuces d'exploration. La transmission de ces expériences est prévue pour que tu puisses les appliquer de ton côté de la meilleure façon possible. Si, malgré tout, tu ne constatais pas de progrès dans tes explorations et visites de lieux abandonnés après avoir suivi la formation Urbex-Start, contacte-moi dans les 60 jours et je te rembourserais complètement.

Il faudra alors me fournir des preuves documentées de tes tentatives d'applications des techniques et astuces enseignées, ainsi que les résultats obtenus (ou pas obtenus).

En complément, tu pourras aussi me fournir une description détaillée des obstacles que tu as rencontrés même en appliquant les méthodes enseignées dans Urbex-Start.

### **Rabais partage**

L'Acheteur désigne la personne ayant conclu l'achat de la formation Urbex-Start chez le Vendeur et ayant fait la promotion de celle-ci auprès de ses connaissances.

L'Adhérent désigne toute personne qui aurait été incitée ou encouragée par un Acheteur à souscrire à la formation Urbex-Start.

Le rabais partage n'est pas valable de façon bilatérale. Ainsi, l'Acheteur pouvant prétendre au rabais partage est uniquement celui qui aurait contribué à la promotion de la formation Urbex-start. En aucun cas, l'Adhérent ne peut prétendre au rabais partage, à moins que celui-ci aie lui-même invité une autre personne. Les mêmes conditions s'appliquent alors sans limite dans le nombre de personnes.

Pour bénéficier du rabais partage, le Vendeur doit être informé de la façon suivante:

- L'Acheteur doit communiquer par email l'identité de l'Adhérent. Les informations suivantes seront communiquées au Vendeur: Nom, Prénom, adresse email.
- L'Adhérent doit communiquer par email l'identité de l'Acheteur. Les informations suivantes seront communiquées au Vendeur: Nom, Prénom, adresse email.

Ces données doivent correspondre à celles que l'Acheteur et l'Adhérent auront utilisées pour leur inscription respective à Urbex-Start. Ces informations servent à établir le lien entre l'Acheteur et l'Adhérent et à garantir l'exactitude de la relation Acheteur-Adhérent.

Le rabais est perçu sous la forme d'une rabais équivalent au montant indiqué sur la page de vente, correspondant au pourcentage du rabais. Le rabais est en général proposé sous la forme de code promo, à faire valoir sur un prochain achat. Ce rabais n'est accordé à l'Acheteur que si l'Acheteur

## Conditions générales Urbex-Start

et l'Adhérent poursuivent la formation Urbex-Start jusqu'à la fin. Un seul rabais est possible par Acheteur (l'Acheteur ne peut prétendre à un rabais pour chaque adhérent qu'il aurait généré).

Le droit au rabais est perdu en cas de remboursement à la demande de l'Acheteur ou de l'Adhérent.

Dans le cas où un remboursement est demandé par l'Acheteur et que le rabais lui aurait déjà été accordé et réglé, le montant du remboursement serait compris hors rabais.

### **Session de formation**

La formation est proposée par session. L'inscription à la formation est donc limitée dans le temps. Il est impossible de s'inscrire à la formation hors du délai d'inscription, sauf cas de force majeure. Dans de tels cas, l'Acheteur et le Vendeur entreront personnellement en contact pour établir les modalités de l'inscription.

Le Vendeur se réserve le droit d'annuler une session de formation si le nombre de participants inscrits se révélait insuffisant. Le cas échéant, les Acheteurs s'étant inscrits auront le choix d'être remboursés ou de conserver leur place pour la session suivante. Dans ce second cas, les conditions de garantie prennent effet dès le début de la nouvelle session. Les Acheteurs seront avisés personnellement par le Vendeur de la date de la nouvelle session.

### **Contenu de la formation**

Cette section se réfère au contenu principal de la formation, présenté sous format audio ou vidéo.

La disponibilité du contenu principal peut varier dans le temps. La formation n'étant pas statique, certains modules peuvent ne pas être immédiatement disponibles ou accessibles une fois l'achat effectué. Le Vendeur s'engage alors à en informer l'Acheteur ainsi qu'à lui transmettre le délai de disponibilité de ces contenus principaux. Ce délai ne peut pas dépasser trois mois. En cas d'indisponibilité de ces contenus principaux dépassant ce délai, l'Acheteur est en droit d'exiger au Vendeur un remboursement de son achat ou autre compensation.

Le Vendeur se réserve le droit de modifier ou supprimer les contenus de la formation en fonction des besoins de la formation. Dans la mesure du possible, le Vendeur en informera l'Acheteur avant de procéder à toute modification.

L'Acheteur bénéficie de la mise à jour de la formation sans achat supplémentaire. Lors de l'ajout de nouveaux contenus, l'Acheteur en a automatiquement l'accès. Ce droit se perd en cas de réorganisation majeure de la formation et/ou de sa structure. Dans un tel cas, le Vendeur en informera l'Acheteur, ainsi que la ou les options qui lui seront proposées.

### **Groupe de discussion privé «Urbex-Start»**

Le groupe de discussion privé est destiné à l'Acheteur et a pour but de

- Créer des contacts

## Conditions générales Urbex-Start

- mettre en commun l'expérience
- Partager des points de vue
- améliorer l'expérience
- Encourager à aller de l'avant et à progresser

L'Acheteur n'a pas le droit d'utiliser le groupe de discussion privé pour :

- Faire la promotion de ses contenus ou réseaux de façon abusive. Un message promotionnel par mois est accordé à chaque utilisateurs
- Partager des localisations ou des adresses de lieux
- Diffuser des liens ou des contenus qui n'auraient aucun lien avec l'exploration ou l'urbex
- Envoyer des messages ou contenus présentant des insultes, des menaces, ou tous propos dégradant ou pouvant porter atteinte à la dignité d'une personne.
- Envoyer des messages ou contenus impliquant de l'irrespect envers d'autres personnes, entités ou institutions.

Le non-respect de tout ou partie de ces règles peut entraîner la suppression de l'accès au groupe de discussion privé «Urbex-Start», voire la suppression complète pour l'Acheteur de son accès à la formation Urbex-Start.

### **Contenus additionnels**

Les contenus additionnels fournis dans la formation servent à aider et synthétiser les informations essentielles présentées dans les différents modules. Ils sont destinés à l'usage exclusif de l'Acheteur et ne peuvent en aucun cas être diffusé ailleurs, transmis à un tiers ou revendus. Les conditions générales de vente s'appliquent ainsi également pour ces contenus.

La disponibilité des contenus additionnels peut évoluer en fonction du temps. L'ensemble du contenu de la formation se trouve dans les modules et les vidéos. Les contenus additionnels constituent un supplément qui n'a pas la priorité dans l'ordre de réalisation, leur disponibilité sur la plateforme de formation peut donc varier.

Le Vendeur se réserve le droit de modifier ou supprimer des contenus additionnels en fonction des besoins de la formation. Dans la mesure du possible, le Vendeur en informera l'Acheteur avant de procéder à toute modification.

Version du 21 mai 2024